## Bientôt l'entrée en vigueur du RGPD: Entrepreneurs, préparez-vous à temps

7 étapes pour se préparer à l'entrée en vigueur du RGPD





Luxembourg
25 novembre 2017

Christophe Buschmann (Commissaire)
Mathilde Stenersen (Service juridique)

## Pourquoi une réforme

- Législation actuelle existe depuis 1995
- Évolution de la manière dont les données sont collectées et utilisées
  - Émergence de nouvelles technologies et services en ligne
  - Effets de la globalisation
- Disparités dans la mise en œuvre de la directive de 1995 ont donné lieu à des incohérences



## La bonne balance

#### Contrôle

 Procédures: Inspection sur site, Audit sur dossier, Audit sur la protection des données,

...

 Déclenchement: Plainte, revue sectorielle / thématique, incident, actualité.....

#### Vous

#### Guidance

- Canaux: EDPB, CNPD, ....
- Forme: reunions, conférences, site internet, circulaires....



### Chiffres clés 2016

+130%



30 avis sur les projets législatifs et réglementaires



185 plaintes

+30%

1'449 demandes d'autorisation



77 investigations



+39%



1'003 notifications reçues



430 demandes de renseignement par écrit

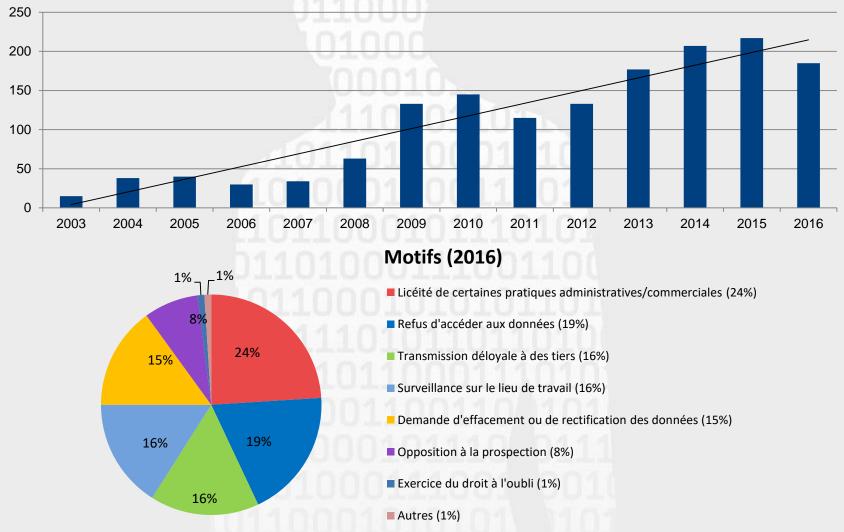
+27%

198 réunions avec les acteurs privés et publics



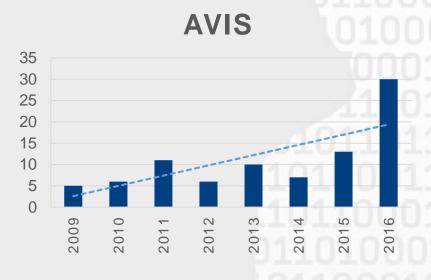


## Evolution du nombre des plaintes





## Une année chargée pour la CNPD



DEMANDES DE RENSEIGNEMENT



TRANSFERTS VERS
DES PAYS TIERS



DEMANDES D'AUTORISATION

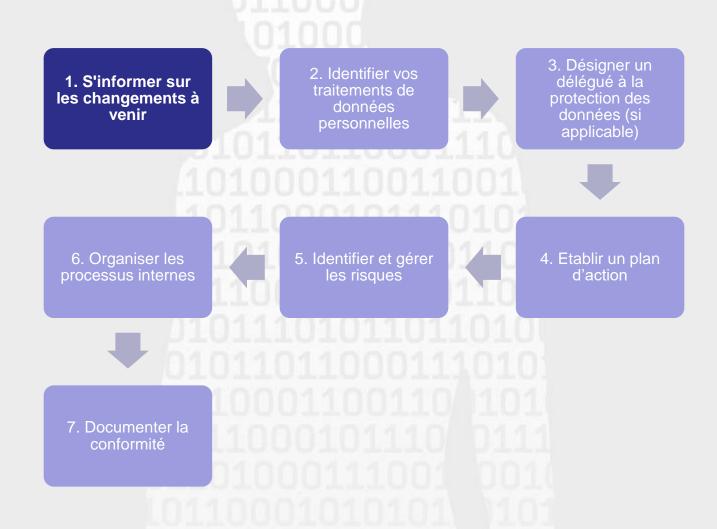


Bientôt l'entrée en vigueur du RGPD: Entrepreneurs, préparez-vous à temps



# Les 7 étapes pour préparer sa conformité au RGPD

### Les 7 étapes pour préparer sa conformité



4.5.2016

FR

Journal officiel de l'Union européenne

L 119/1

I

(Actes législatifs)



relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

#### Renforcement des droits des personnes:

- Définition restreinte du <u>consentement</u> (+ consentement du responsable parental pour les mineurs de < 16 ans);</li>
- Droit à la <u>portabilité</u> des données;
- Droit à <u>l'oubli</u> (Right to be forgotten);
- Le droit d'être informé en cas de violation de données;
- Introduction du principe des <u>actions collectives</u>;
- Autres droits déjà existants ont été renforcés:
  - Droit à <u>l'information</u>;
  - Droit <u>d'opposition</u>.



#### Responsable du traitement & sous-traitant:

 Accountability: le RGPD repose sur une logique de conformité dont les acteurs (RT & ST) sont responsables (les formalités préalables, comme les notifications et autorisations, vont être fortement réduites);



Responsabilité des sous-traitants étendue: nouvelles obligations en matière de sécurité, de confidentialité, d'accountability, de conseil auprès du RT pour la conformité à certaines obligations et de conditions de recrutement d'un ST secondaire.



#### Les concepts clé

Délégué à la protection des données (Data Protection Officer) Notification de faille de sécurité à l'autorité de contrôle

L'analyse d'impact (Data Protection Impact Assessment)

Codes de conduite, Certification

Le registre des traitements

Privacy by design

⇔ Privacy by

default

Mesures de sécurités renforcés

#### Champ d'application territorial plus large:

 soit un RT ou un ST sont établi sur le territoire de l'UE, soit un RT ou un ST fournissent des biens et/ou des services aux résidents européens ou essaient de cibler les résidents européens;



## Le « one stop shop » et une coopération européenne renforcée:

- Un point de contact pour les entreprises → soit l'autorité du lieu de leur siège central dans l'UE, soit l'établissement au sein duquel seront prises les décisions relatives aux finalités et aux modalités du traitement. Cet autorité sera désignée comme autorité « chef de file »;
- Coopération renforcée entre les autorités européennes pour que les entreprises reçoivent une décision unique partagée par toutes les autorités concernées.

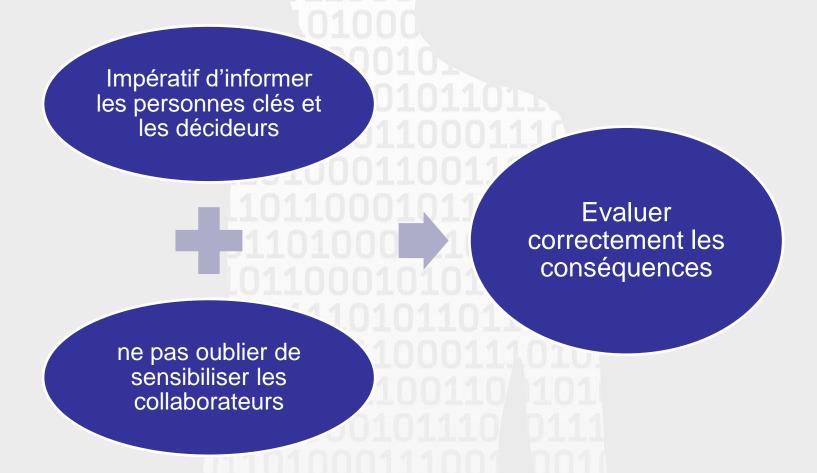


#### Réclamations et sanctions:

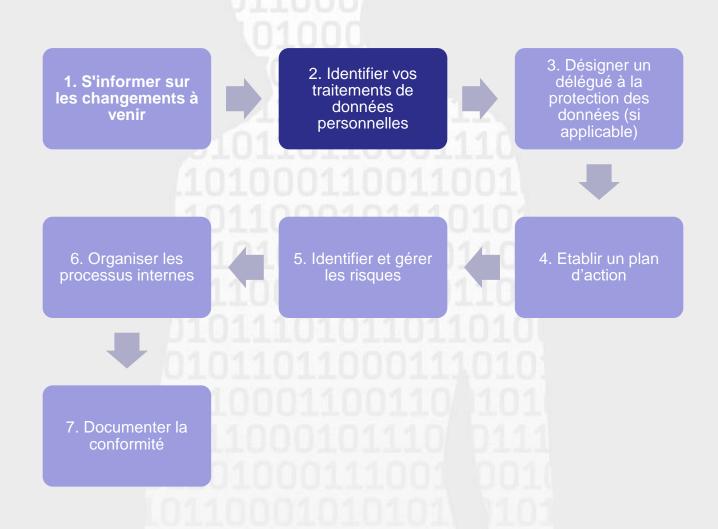
- Réclamation: peut être introduite auprès de l'autorité de la résidence habituelle, du lieu de travail de la personne concernée ou de celle où la violation aurait été commise
- Sanctions administratives: imposées par l'autorité de contrôle en complément ou à la place des mesures correctrices



Une amende peut aller, au maximum, jusqu'à **20.000.000 EUR** ou, dans le cas d'une entreprise, à 4% de son chiffre d'affaires annuel total au niveau mondial.



## Les 7 étapes pour préparer sa conformité



## Etape 2/7 : Identifier vos traitements de données personnelles

#### Impossible de se conformer sans connaître:

- Les données collectées
- Les flux de données
- Les traitements effectués

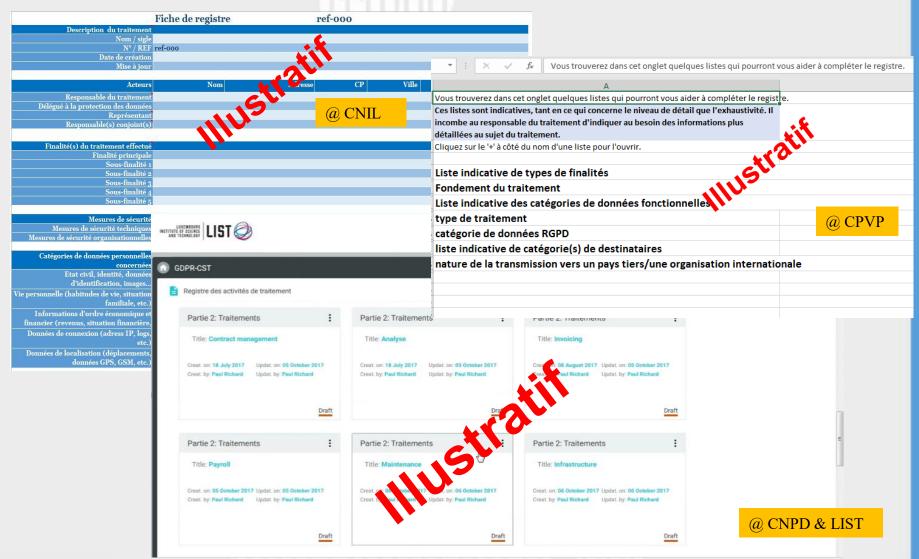


Solution: Inventaire des traitements de données dès maintenant.



Obligation de tenir un <u>registre des traitements</u> de données dès mai 2018 (sauf exceptions).

## Etape 2/7 : Identifier vos traitements de données personnelles

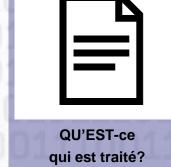


## Etape 2/7 : Identifier vos traitements de données personnelles

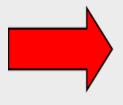
#### Les questions essentielles:



traitement?









est-ce que c'est traité?

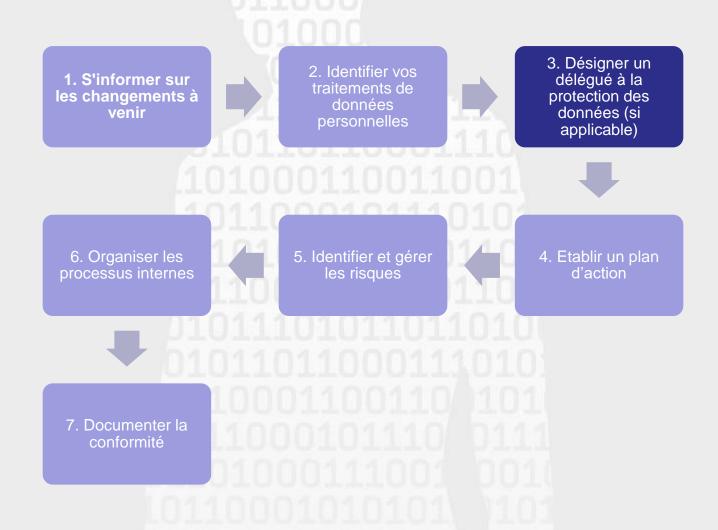


JUSQU'À QUAND cela est traité?



c'est protégé?

## Les 7 étapes pour préparer sa conformité



## Etape 3/7 : Désigner un délégué à la protection des données (si applicable)

**Délégué à la protection des données** obligatoire après 25 mai 2018 si:

- Autorité ou organisme public
- Entreprise remplissant certains critères (p.ex. traitements à grande échelle de données sensibles)



**Rôle:** Mission d'information, de conseil, de contrôle interne et de point de contact avec l'autorité de contrôle.

## Etape 3/7 : Désigner un délégué à la protection des données (si applicable)

#### Pilote à bord!

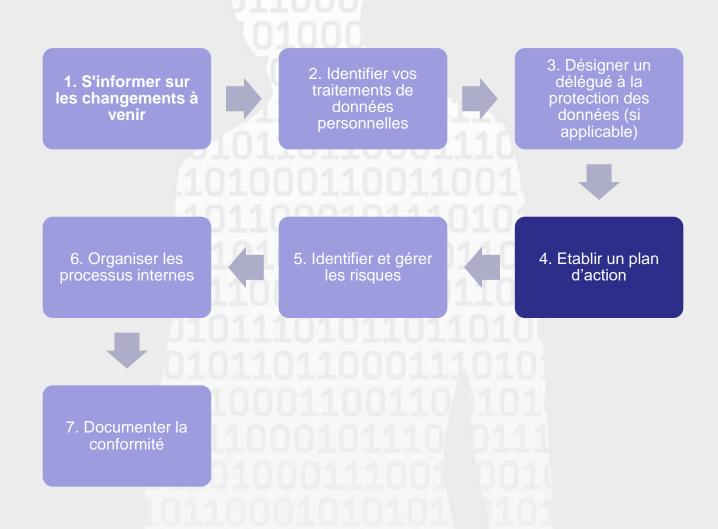
Mieux vaut prévenir: Nommer déjà à partir de maintenant un «chargé de la protection des données» (interne ou externe).

#### Atout majeur pour:

- respecter les obligations du RGPD,
- dialoguer avec les autorités de contrôle,
- réduire les risques de contentieux



## Les 7 étapes pour préparer sa conformité



### Etape 4/7: Etablir un plan d'action

#### Points d'attention essentiels:

- Utilisez que les données strictement nécessaires;
- Identifiez la base juridique sur laquelle se fonde votre traitement:
  - Consentement de la personne concernée;
  - Nécessaire à l'exécution d'un contrat;
  - Obligation légale;
  - Nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux;
  - Mission d'intérêt public / Exercice de l'autorité public;
  - Intérêt légitime;



### Etape 4/7: Etablir un plan d'action

#### Points d'attention essentiels:

- Révisez vos mentions d'information;
- N'oubliez pas vos sous-traitants: révisez l'ensemble des contrats avec les sous-traitants;
- Prévoyez les modalités d'exercice des droits des personnes concernées (p.ex. procédure de gestion des demandes de rectification ou d'accès);
- Vérifiez les mesures de sécurité.

### Etape 4/7: Etablir un plan d'action

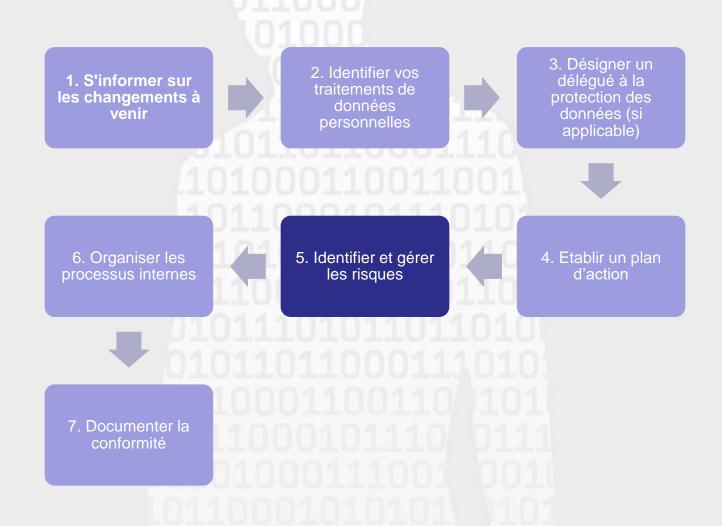
#### Une vigilance particulière pour:

- Données sensibles (santé, opinions politiques, appartenance syndicale, infractions pénales...);
- Certains traitements de données (surveillance systématique à grande échelle, profilage ...);



Les transferts de données hors UE.

## Les 7 étapes pour préparer sa conformité



### Etape 5/7 : Identifier et gérer les risques

Lorsqu'un traitement est susceptible d'exposer les personnes à un <u>risque élevé</u>



Le RT doit effectuer une

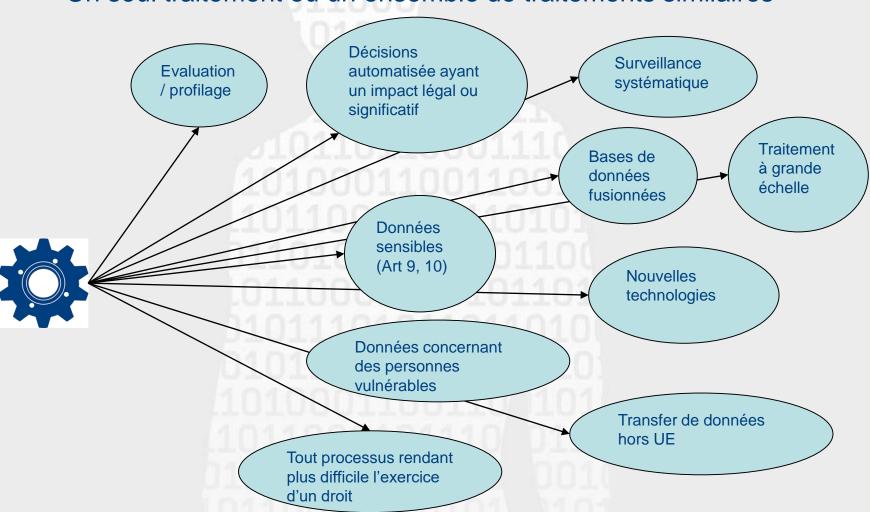
#### analyse d'impact

relative à la protection des données pour évaluer la particularité et la gravité de ce risque

(Data Protection Impact Assessment - DPIA)

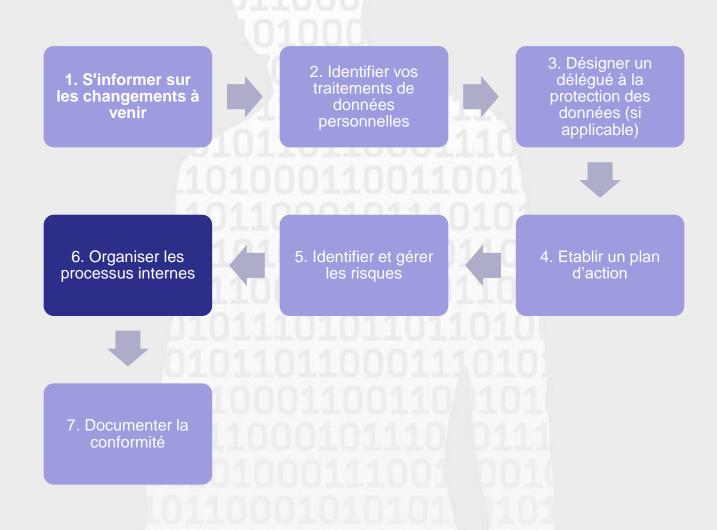
## Critères pour mener un DPIA

Un seul traitement ou un ensemble de traitements similaires



#### Les étapes d'un DPIA Description du traitement envisagé 4 Evaluation de la Suivi et nécessité et de vérification proportionnalité Mesures déjà **Documentation** envisagées Mesures Evaluation des envisagées pour risques pour les droits et libertés traiter les risques

## Les 7 étapes pour préparer sa conformité





Mise en place de procédures internes
pour pouvoir anticiper les demandes et problèmes
liés aux traitements de données



#### **Exemple:**

Une personne concernée veut faire une demande de rectification

- → Si vous avez un site web, prévoyez un formulaire que la personne puisse remplir en ligne;
- → Compétence interne pour le traitement de ces demandes?;
- → Prise de décision par qui? Changement et/ou réponse négative à la personne concernée?

#### Organiser les processus implique notamment :

- de prendre en compte la protection des données personnelles dès la conception et par défaut (*Privacy by design / Privacy by default*);
- de sensibiliser vos collaborateurs et d'organiser la remontée d'information;
- de traiter les réclamations et les demandes des personnes concernées quant à l'exercice de leurs droits;
- d'anticiper les violations de données.

#### Protection des données dès la conception

Proactivité vs réactivité

Intégrer les principes dans les produits, services, procédés

Usage: Se mettre à la place de l'utilisateur Intégrer résultats d'un DPIA

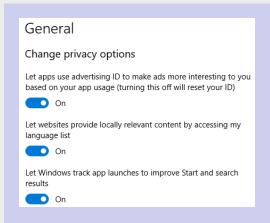
Sécurité de bout en bout

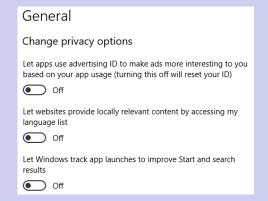
Permettre aux personnes d'exercer leurs droits

Transparence et visibilité

'Lessons learned' d'une violation de données

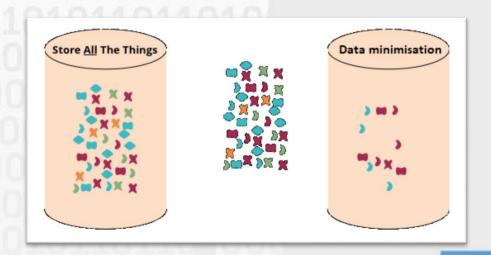
#### Protection des données dès la conception







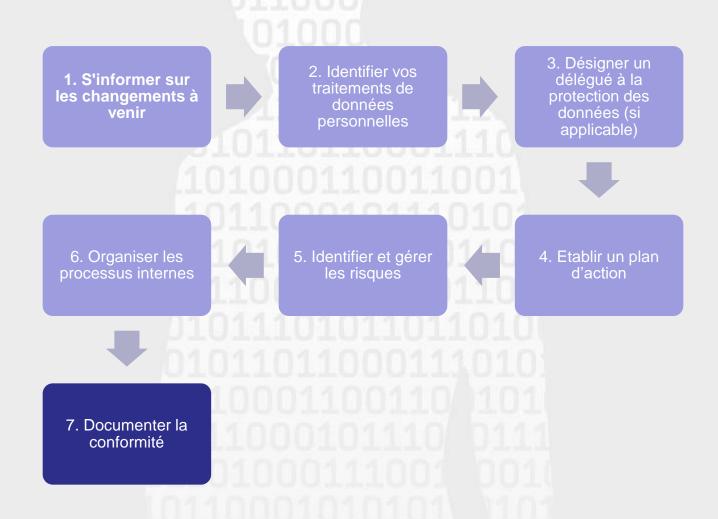
Protection des données par défaut



#### Objectifs principaux:

- Créer une culture globale de la protection des données;
- Anticiper dès le départs les risques et les problèmes;
- Développer une gestion sécurisée de l'information tout le long du cycle de vie des données;
- Informer en toute transparence sur l'ensemble de droits.

### Les 7 étapes pour préparer sa conformité



## Etape 7/7 : Documenter la conformité

Obligation de prouver votre conformité



Preuve par la documentation

(qui englobe aussi les procédures)

qui doit être régulièrement
réexaminée et actualisée



### **Etape 7/7 : Documenter la conformité**

#### Documentation sur vos traitements de données personnelles:

- Le registre des traitements (pour les RT) ou des catégories d'activités de traitements (pour les ST)
- Les DPIA (analyses d'impact)
- L'encadrement des transferts de données hors de l'UE
- Le registre des violations de données

#### L'information des personnes:

- Les mentions d'information
- Les modèles de recueil du consentement des PC
- Les procédures mises en place pour l'exercice des droits des PC

#### **Autre documentation:**

- Les procédures internes en cas de violations de données
- Les preuves que les PC ont donné leur consentement lorsque le traitement de leurs données repose sur cette base juridique

## **Etape 7/7 : Documenter la conformité**

#### Ne pas oublier de documenter la gestion des flux de données:

- Les documents de vérification de la conformité des utilisateurs externes de vos données;
- Contrats avec les tiers pour réutiliser les données;
- Contrats avec les sous-traitants.

#### Commission nationale pour la protection des données

## Merci pour votre attention!



#### Commission nationale pour la protection des données



1, avenue du Rock'n'Roll L-4361 Esch-sur-Alzette (Belval) 261060-1 www.cnpd.lu info@cnpd.lu